



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 15ème législature

### Position de la France dans le conflit israélo-palestinien

Question écrite n° 39014

#### Texte de la question

Mme Sonia Krimi attire l'attention de M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères au sujet de la situation à Jérusalem. Depuis début mai 2021, des manifestations quotidiennes ont lieu à Jérusalem dans un contexte qui devient de plus en plus tendu. Alors que l'on pensait naïvement que le conflit israélo-palestinien était devenu marginal face aux autres enjeux internationaux, l'actuelle flambée des violences laisse craindre le pire. Dans ce contexte, le traitement des Palestiniens est inhumain selon tous les aspects. L'expulsion des familles palestiniennes de leurs foyers à Jérusalem-Est, objet du début de cette nouvelle crise, est une honte. Présentes depuis des générations dans la ville sainte, elles sont victimes de la colonisation et de l'annexion unilatérale de ce territoire par Israël. Face à cette situation déplorable reconnue par l'ensemble de la communauté internationale, la réaction des Palestiniens était inéluctable. Les contestations se sont diffusées en Cisjordanie occupée et laissent craindre un embrasement général. La répression dont ils sont victimes a provoqué des centaines de blessés dont plusieurs graves. Cette escalade provoque aussi des drames à Gaza, où les frappes israéliennes ont fait vingt morts dont neuf enfants lundi 10 mai 2021. Les dysfonctionnements palestiniens profitent au Hamas au détriment de sa population. Cette situation tragique n'est qu'un nouvel épisode dans un conflit laissé en déshérence depuis trop longtemps. Le changement d'administration aux États-Unis d'Amérique doit être l'opportunité de faire cesser ce cercle vicieux de crises incessantes. Alors que l'escalade actuelle suscite une réaction bien en deçà par rapport aux mobilisations diplomatiques habituelles, elle souhaiterait savoir quelle part la France peut et souhaiterait prendre dans ce conflit afin d'empêcher un embrasement général de la situation actuelle et de rendre de nouveau crédible l'idée d'un processus de paix durable.

#### Texte de la réponse

La France a immédiatement exprimé sa préoccupation à l'égard des tensions apparues au mois d'avril et condamné systématiquement les développements en matière de colonisation, notamment à Jérusalem. Elle n'a cessé de souligner les risques liés à la politique de colonisation, en particulier s'agissant des évictions à Jérusalem-Est. Elle a aussi rappelé la nécessité de la stricte préservation du statu quo historique dans les lieux saints de Jérusalem. Lors des récentes hostilités à Gaza, la France s'est mobilisée en faveur d'un cessez-le-feu rapide et d'une protection des civils. Elle a constamment rappelé qu'Israël doit exercer son droit à la légitime défense de manière proportionnée et dans le cadre du droit international. La cessation des hostilités intervenue le 21 mai, a interrompu un cycle de violences au lourd bilan humain. Cette étape a été le fruit des efforts diplomatiques collectifs des Européens, des Américains et de plusieurs pays arabes, notamment l'Égypte, la Jordanie et le Qatar, auxquels la France a pris toute sa part. L'enjeu désormais est de pérenniser ce cessez-le-feu, d'assurer que l'aide humanitaire parvienne rapidement aux populations civiles, et de revitaliser le processus de paix. Car cette escalade de violence a de nouveau démontré que seul un règlement du conflit israélo-palestinien sur la base de la solution des deux États est à même d'établir une paix durable dans la région. Ce règlement implique, notamment, la fin de la colonisation des territoires palestiniens. Il est aujourd'hui impératif de traiter les causes profondes du conflit israélo-palestinien. Sans véritable processus politique entre les parties, les mêmes causes produiront les mêmes effets et les cycles de violences se répéteront. La France est

déterminée à jouer pleinement son rôle dans les efforts en ce sens. À cet égard, nous entendons poursuivre les initiatives engagées avec nos partenaires allemands, égyptiens et jordaniens avec lesquels nous avons organisé une réunion ministérielle à Paris le 11 mars dernier, visant à rebâtir la confiance nécessaire entre Israéliens et Palestiniens. Nous entendons poursuivre les efforts en ce sens en lien étroit avec nos partenaires internationaux.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Sonia Krimi](#)

**Circonscription :** Manche (4<sup>e</sup> circonscription) - La République en Marche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 39014

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** [Europe et affaires étrangères](#)

**Ministère attributaire :** [Europe et affaires étrangères](#)

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [18 mai 2021](#), page 4168

**Réponse publiée au JO le :** [3 août 2021](#), page 6228